

des machines et de l'équipement des navires; inspection durant la construction; inspection périodique et délivrance des certificats d'inspection; attribution des lignes de charge; détermination des conditions de transport des marchandises dangereuses; protection des débardeurs contre les accidents; prévention de la pollution des eaux territoriales canadiennes par les hydrocarbures provenant des navires; abatement de la pollution de l'atmosphère par la fumée qui s'échappe des navires; contrôle de la puissance, de l'équipement et de la charge des petits navires, et immatriculation des mécaniciens. Le Bureau d'inspection des navires veille aussi aux intérêts de l'État dans les écoles de mécaniciens de la marine.

Le président et le Bureau d'inspection des navires à vapeur siègent à Ottawa, mais il existe des bureaux régionaux dans les principaux ports océaniques et intérieurs. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1963, on a fait l'inspection de 1,642 navires d'immatriculation ou de propriété canadienne dont 524 paquebots, et de 42 navires d'immatriculation ou de propriété étrangère.

Pilotage.—Ce service fonctionne en vertu de la Partie VI et de la Partie VI-A de la loi sur la marine marchande. Dès qu'une circonscription de pilotage est créée au Canada par le gouverneur général en conseil, les pilotes qualifiés sont brevetés par l'administration régionale du pilotage. Le Canada compte 22 circonscriptions de pilotage, dont 9 relèvent du ministre des Transports (voir tableau 15) et les autres, d'organismes régionaux désignés par le gouverneur en conseil. Il y a aussi trois circonscriptions qui sont administrées conjointement par le Canada et les États-Unis.

15.—Service du pilotage, par circonscription, 1962 et 1963

Circonscription	1962		1963	
	Missions de pilotage	Jauge nette	Missions de pilotage	Jauge nette
	nombre		nombre	
Lacs Bras-d'Or (N.-É.).....	230	774, 415	292	1, 138, 026
Sydney (N.-É.).....	1, 873	5, 711, 694	1, 771	5, 989, 482
Halifax (N.-É.).....	3, 591	14, 370, 845	3, 518	14, 689, 733
Saint-Jean (N.-B.).....	1, 499	5, 759, 618	1, 411	5, 955, 316
Québec (P.Q.).....	7, 538	33, 239, 991	7, 455	35, 838, 124
Montréal (P.Q.).....	9, 067	40, 466, 625	10, 071	41, 645, 979
Cornwall (Ont.).....	2, 646	8, 800, 086	2, 388	7, 844, 392
Kingston (Ont.).....	3, 193	20, 272, 318	1	—
Churchill (Man.).....	143	304, 140	135	641, 140
Colombie-Britannique.....	8, 669	32, 217, 850	8, 569	34, 657, 721
Total.....	38, 449	161, 917, 582	35, 610	148, 399, 913

¹ Hors de service.

En outre, Terre-Neuve compte cinq circonscriptions relevant de l'administration régionale. Elles ont continué d'être administrées en vertu des statuts de Terre-Neuve après l'union de cette province (31 mars 1949). La Partie VI de la loi sur la marine marchande n'est pas encore entrée en vigueur à Terre-Neuve quant au pilotage.